



Classique de dressage  
Fantasia  
Épreuves combinées

---

*20-21 Juin 2026*



**Ferme Fantasia**

224, CHEMIN DES PATRIOTES EST, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC J2X 4J3 | 450-358-5919  
LAFERMEFANTASIA@GMAIL.COM

**Chers compétiteurs,**

**Il nous fait plaisir, de vous inviter à notre concours bronze Dressage Fantasia !**

Nous vous conseillons fortement de consulter les nouveaux règlements sur le site web de [www.AERRSMDC.com](http://www.AERRSMDC.com) pour connaître les nombreux changements qui sont effectifs en 2025.

Vous trouverez les formulaires d'inscription aux concours sur le site web de l'AERRSMDC :  
<http://www.aerrsmdc.com/concours.html>.

La **date limite d'inscription** pour le concours bronze est **le 10 Juin 2026**.

Pour simplifier le processus d'inscription, celles-ci doivent être reçues avant le 10 Juin 2026 à l'adresse suivante :  
224 Chemin des Patriotes Est  
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc  
J2X 4J3

Ou par courriel au [zabel673@msn.com](mailto:zabel673@msn.com) **AUCUNE INSCRIPTION PHOTO NE SERA ACCEPTÉE**

**Les virements Interac sont acceptés. Ils doivent être faits au 514-668-1601 ou au [zabel673@msn.com](mailto:zabel673@msn.com) Il n'y a aucune question de sécurité. N'oubliez pas d'inscrire le nom de l'athlète ou du cheval pour lequel le paiement est fait.**

Veillez y joindre une copie coggin de l'année en cours, la preuve vaccinale du cheval ainsi que votre *chèque libellé au nom de FERME FANTASIA*.

Les licences sportives temporaires et les fiches d'identification temporaires pour chevaux ne sont plus offertes. Tous (toutes) les athlètes, propriétaires et entraîneur(e)s doivent au minimum détenir une licence sportive de niveau Bronze. Un(e) concurrent(e) peut surclasser sa licence sportive pour un concours en allant directement sur son compte Mon-CE

Pour toutes questions concernant le concours, veuillez nous écrire à [zabel673@msn.com](mailto:zabel673@msn.com) ou contacter Isabelle Simard au 514-668-1601, Julie Roy au (450) 223-4091 ou Pierre-Luc-Sicotte au (450) 702-7426.

Merci et au plaisir de vous rencontrer sur le terrain!

## COMITÉ DE CONCOURS

<b>Comité Directeur</b>	Isabelle Simard
<b>Juge</b>	<b>Mélyssa Lorrain</b> (Juge B)
<b>Dessinateur de parcours</b>	<b>Dylan Barry</b>
<b>Commissaire</b>	Diane Goyette
<b>Annonceur</b>	Marie-Élaine Pratte
<b>Secrétariat</b>	<i>Isabelle Simard</i> <a href="mailto:zabel673@msn.com">zabel673@msn.com</a> 514-668-1601
<b>Bureau de pointage</b>	<i>Isabelle Simard, Claudette Kirouack</i>
<b>Premier Répondant</b>	<b>À venir</b>
<b>Maréchal Ferrant</b>	Jason Lapointe 514-688-3763
<b>Vétérinaire</b>	Beaudoin Vétérinaires Équin Inc. 450-545-0139

## INFORMATION SUR LES BOURSES & PRIX OFFERTS

Six rubans par épreuve seront décernés. L'organisateur du concours offre des prix sous forme de cadeaux aux gagnants de chacune des classes.

Présentation / tenue : Lors des présentations et remises, les cavaliers et leurs accompagnateurs devront être vêtus de façon convenable.

Les remises de rubans s'effectueront au fur et à mesure que les classes se termineront. Une annonce officielle sera effectuée par l'annonceur.

*Six ribbons per class will be awarded. Gifts can be offered by the organizer to the winner of each class.*

*Presentation / attire: It is mandatory that riders and designates be correctly attired for presentations.*

## RÈGLEMENTS DU CONCOURS / RULES & REGULATIONS

Avant-programme approuvé par / *Prize List approved by* : **Diane Goyette**, commissaire

- a. « La compétition Dressage Fantasia 1 est sanctionnée en tant que compétition de Cheval Québec et est régie par les règlements de Cheval Québec, y compris, mais sans s'y limiter, le règlement de sécurité et le règlement de compétition propre à la discipline ».
- b. « Tous les athlètes, propriétaires, locataires, entraîneurs, gestionnaires participant à la compétition reconnaissent et acceptent que leur participation constitue un accord les liant au code d'éthique de Cheval Québec et aux règlements de Cheval Québec ainsi qu'à tous les règlements supplémentaires fixés par la compétition ».

### Obligations des compétiteurs :

- a) Les propriétaires de chevaux, les athlètes et la personne responsable d'un cheval doivent être membres de leur fédération provinciale (Cheval Québec) respective.
- b) Les propriétaires de chevaux et les athlètes doivent être également membre de l'association Régionale Rive-Sud-Métropolitaine (AERRSM), section Dressage.
- c) Tout cheval inscrit à toute épreuve d'un concours doit fournir une preuve de vaccination avant son arrivée sur le terrain.
- e) Tout cheval inscrit à toute épreuve d'un concours doit fournir une preuve de test coggins négatif avant son arrivée sur le terrain.

## RESPONSABILITÉ/RESPONSIBILITY

### 1. RESPONSABILITÉ / RESPONSIBILITY

Ni la Ferme Fantasia, ni les propriétaires du site, ni les officiels, ni les comités organisateurs de ces compétitions, ne pourront être tenus responsables des dommages, blessures ou pertes subies par les participants et les spectateurs.

### 2. ASSURANCES / INSURANCES

Tout cavalier ou propriétaire de cheval est le seul responsable de tout dommage causé à un tiers par lui-même, ses employés, ses aides ainsi que par son cheval. Il est donc fortement recommandé à tout cavalier ou propriétaire de contracter une assurance responsabilité civile avec une couverture suffisante pour les compétitions et de maintenir cette police en vigueur.

### 3. NUMÉRO DE CONCURRENT / COMPETITION NUMBER

Il est obligatoire qu'il soit porté bien en vue par le cheval ou par le cavalier/meneur dès que le cheval quitte sa stalle, à compter de l'émission du numéro par le secrétariat jusqu'à la fin de la compétition. Les concurrents doivent porter le numéro assigné par l'organisateur du concours. Si c'est un numéro assigné par l'association régionale, la liste des cavaliers/cheval doit indiquer le bon numéro, et le cavalier doit porter le bon numéro (ne pas mélanger le concours bronze et le concours or). **Un cheval portant le mauvais numéro pourra être éliminé.** Le numéro doit être retourné au secrétariat la journée même, à la fin du concours.

### 4. PORT DU CASQUE PROTECTEUR / HEADGEAR

Toute personne à cheval sur les lieux d'un concours sanctionné par Cheval Québec, doit être coiffée en tout temps d'un casque protecteur approuvé et correctement attaché.

**5. CHANGEMENT AU PROGRAMME / PROGRAM CHANGE**

Le comité organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de participants, de diviser les épreuves et de modifier TOUTES les autres conditions entourant ces compétitions afin d'assurer qu'elles soient uniformes et équitables pour toutes les divisions.

**ADMINISTRATION & SECRÉTARIAT / ADMINISTRATION & SHOW OFFICE**

**6. FERMETURE DES INSCRIPTIONS / ENTRY CLOSING DATE**

26 Juin 2026

**7. MODALITÉS DE PAIEMENT / METHOD OF PAYMENT**

Un chèque signé couvrant la totalité des frais devra accompagner les formulaires d'inscription. Les chèques post-datés ne seront pas acceptés. La date limite pour paiement par chèque est le 10 Juin 2026. Paiement au nom de Ferme Fantasia. Les virements interac sont acceptés, ceux-ci peuvent être fait au 514-668-1601 ou au [zabel673@msn.com](mailto:zabel673@msn.com). Il n'y a aucune question de sécurité. **Ne pas oublier d'inscrire le nom de l'athlète ou de cheval pour lequel vous faites le paiement:**

**8. CHÈQUE SANS PROVISION / NSF PAYMENT**

Une pénalité de 35 \$ sera ajoutée pour tout chèque non honoré, pour quelque raison que ce soit.

**9. REMBOURSEMENT DES DÉPENSES / EXPENSES**

Le comité organisateur n'assumera aucunement les dépenses des participants, des propriétaires, de leurs employés et de leur agent. Aucune de ces dépenses ne sera remboursées.

**10. ANNULATION D'INSCRIPTION / CANCELLATION**

Toute annulation avant la date de clôture des inscriptions est sujette à des frais de 40 \$ par cheval. Aucun remboursement ne sera fait pour annulation après la date de clôture pour les chevaux ou cavaliers inscrits, sans présentation d'un certificat vétérinaire ou médical et sans approbation du comité organisateur. Un remboursement à la suite d'une attestation vétérinaire ou médicale ne s'applique qu'aux inscriptions et non aux frais d'écurie et d'administration.

**11. SUBSTITUTIONS**

Un cheval / poney peut compétitionner avec un cavalier de remplacement, à condition que le cavalier est éligible à la classe effectuée. De même, un cavalier peut remplacer un cheval ou un poney par un autre poney/cheval admissible. Des frais d'entrée réguliers s'appliquent. Un nouveau numéro de compétition sera donné.

**12. ARRIVÉE ET DÉPART**

Les chevaux ne pourront commencer à arriver avant le vendredi et devront quitter au plus tard le dimanche soir. Ceux qui désirent arriver avant cette date ou allonger le séjour devront AU PRÉALABLE s'entendre avec les organisateurs de la compétition

**13. HORAIRE DU SECRÉTARIAT / SHOW OFFICE HOURS**

La journée précédant la compétition, le secrétariat sera installé dans le club-house de l'écurie et sera ouvert de 11h00 à 16h00. Les jours de compétition, le secrétariat sera situé sur la bute du terrain de concours et ouvrira une heure avant le début des épreuves. Le secrétariat fermera une demi-heure après la dernière épreuve le jour de compétition.

**14. HEURES DE PASSAGE / RIDING TIME**

Seront disponibles sur le site Internet ([fermefantasia.ca](http://fermefantasia.ca)) au plus tard le 17 Juin 2026. Il est fortement recommandé de consulter à nouveau l'horaire avant le début des épreuves au cas où il y aurait eu des changements. L'horaire en ligne ne constitue pas l'horaire officiel. La responsabilité de la vérification du temps de passage revient au compétiteur. Par contre, le secrétariat affichera clairement sur le tableau officiel d'affichage toute modification apportée après la parution initiale de l'horaire.

**REGLES DE COMPÉTITION & D'INSCRIPTION / COMPETITION & ENTRY RULES**

**15. INSCRIPTION ET RÉSERVATION TARDIVES/ STALL RESERVATION & LATE ENTRIES**

Les réservations de stalles et inscriptions tardives seront acceptées à la discrétion du comité organisateur, sous toutes réserves, selon les disponibilités. **Un frais de retard de 50\$ sera appliqué après la date de fermeture des inscriptions.**

**16. INSCRIPTIONS REFUSÉES / REFUSED ENTRIES**

Le CO se réserve le droit de refuser tout cavalier ou toute inscription non conforme aux règlements du concours ou au Code de conduite et d'éthique de CE.

**17. INSCRIPTIONS MULTIPLES / MULTIPLE ENTRIES**

*Un cheval ne peut être présenté qu'une seule fois dans une épreuve.*

**18. LECTURE DES REPRISES/ CALLING OF TESTS**

La lecture à voix haute des figures est permise pour les reprises. Les lecteurs (lectrices) doivent être convenablement vêtus (es), sans camisoles, shorts ou jupes trop courtes..

**19. FRAIS DE NON-PARTICIPATION / NON-SHOWING FEE**

Les chevaux non-participants recevront un numéro de concours qu'ils devront porter en tout temps. Ils sont assujettis à tous les règlements du concours. Un frais de 50\$ par cheval par jour devra être déboursé.

**20. FRAIS D'ÉCURIE / STABLING**

Des stalles temporaires dans l'écurie d'été et le manège intérieur sont offertes. Veuillez vérifier avec l'organisateur leur disponibilité. Les coûts sont spécifiés sur les feuilles d'inscription. La réservation des stalles et le paiement de leur loyer doivent accompagner le formulaire d'inscription et ces montants ne sont pas remboursables après la date de clôture.. Grain, foin et litière seront offerts au prix courant. L'usage des ventilateurs peut être restreint par les organisateurs. Les stalles situées près des prises électriques seront réservés en priorité aux chevaux sensibles à la chaleur, sur recommandation de leur vétérinaire.

**21. ENTRAÎNEMENT AVANT-CONCOURS / OPENING HOURS OF DRESSAGE ARENA**

La journée précédant le concours, les carrières de dressage seront ouvertes de 10h à 18h00. Les aires d'entraînements seront également ouvertes de 10h à 18h. Le numéro de concurrent est requis. Les épreuves devraient débiter à l'heure désignée par l'organisateur. **Une tenue vestimentaire adéquate est requise et de mise dans les aires d'entraînement et ce, autant pour les cavaliers compétitionnant ou hors concours.**

**22. AIRES D'ENTRAÎNEMENT / TRAINING AREA**

L'entraînement sera permis uniquement dans les aires prévues à cette fin, de 7h à 18h. Il sera possible de monter en dehors des heures prévues s'il y a entente avec les commissaires.

**23. AIRE DE LONGE / LUNGING AREA**

Des aires de longes seront désignées sur le terrain. Il est interdit de longer un cheval à l'extérieur des endroits désignés

**24. MUSIQUE DES KÜRS / FREESTYLE MUSIC**

Doit être fournie sur clé USB au secrétariat au plus tard le 19 Juin 2026 à 16 heures. La clé USB doit être identifiée - nom du cavalier, numéro de concurrent et ne contenir qu'une seule piste. Il appartient au compétiteur de récupérer sa clé avant la fin du concours.

**SANTÉ, SÉCURITÉ & CIRCULATION/ HEALTH, SECURITY & TRAFFIC**

**25. MARÉCHAL-FERRANT / SHOW FARRIER**

Un maréchal-ferrant est disponible sur appel les jours de compétition.

**26. VÉTÉRINAIRE / VETERINARIAN**

Un vétérinaire est disponible sur appel les jours de compétition.

**27. CHIENS / DOGS**

Tous les chiens doivent être tenus en laisse par une personne ou attaché de façon sécuritaire à un poteau. Leurs déjections doivent être ramassées et jetées à la poubelle.

**28. CAMPING**

Le camping sur le site est offert contre un frais 75 \$. Places avec électricité limitées (120volt seulement). Les concurrents intéressés devront réserver directement avec l'organisateur.

**29. STATIONNEMENT/ PARKING**

Des places de stationnement pour les automobiles des participants a été prévu et il y a suffisamment de place pour tous. SVP suivre les indications des pancartes sur le site. Nous comptons donc sur votre compréhension et votre collaboration pour l'utilisation adéquate des aires de stationnement qui vous ont été assignées. Aucun stationnement ne sera toléré autour des écuries. Le remorquage sera aux frais du propriétaire du véhicule.

**30. CAMION À CHEVAUX ET REMORQUES**

Des aires spéciales de débarquement et de stationnement ont été prévues pour les camions à chevaux. **Vous êtes priés de ne pas laisser vos camions dans les voies de circulation**, une fois le débarquement effectué.

**31. VÉHICULES MOTORISÉS**

Voitures de golf, mobylettes, motocyclettes, VTT, etc., ne sont pas permis sur le terrain de la Ferme Fantasia.

**32. ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE / NO SMOKING**

Pour réduire les risques d'incendie, il est interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments et à moins de 10 mètres de ceux-ci sauf dans les zones autorisées.

**33.** Aucun texto à cheval. Seulement un écouteur durant l'utilisation d'un équipement électronique à cheval. Aucun cellulaire n'est permis sous le casque protecteur

**34. PROCÉDURE POUR LA MESURE OFFICIELLE DE LA MUSEROLLE**

Une mesure officielle de la muserolle pourra être faite après le test. Si le test avec l'outil FEI n'est pas conforme, le cavalier sera éliminé. Il y aura possibilité de mesurer la muserolle avec l'outil, dans l'aire d'échauffement, sans pénalité

**35. Autre règlement propre au concours**

**La Ferme Fantasia, les propriétaires des lieux ainsi que les employés et bénévoles ne sont pas tenu responsable de la perte, du vol ou bris de matériel, équipement ou véhicules apporté sur les lieux appartenant aux compétiteurs ou visiteurs.** *The Fantasia Farm, the owners of the premises as well as the employees and volunteers are not responsible for the loss, theft or breakage of equipment, equipment or vehicles brought on the premises belonging to the competitors or visitors.*

## ÉPREUVES & DIVISIONS OFFERTES

Les épreuves devraient commencer vers 8h00 et se terminer vers 17h00. Une pause dîner sera incluse lors de chaque journée et sera à déterminer selon l'horaire.

**H18 Junior, Amateur**

**H24 Junior, Amateur**

**H27 Junior, Amateur**

**H30 Junior, Amateur**

**MERCI À NOS PARTENAIRES / THANKS TO OUR SPONSORS**